

SEMINAIRE

2007

**CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS**

**C
T
N
E
R
H
I**

Lundi 5 mars 2007

**GRANDIR
AVEC UNE SŒUR OU UN FRÈRE
HANDICAPÉ ?**

Grandir avec une soeur ou un frère handicapé ?

Lundi 5 mars 2007

Conception :

Régine Scelles

Professeur de psychopathologie, Université de Rouen

Auteur de :

Frères et sœurs face au handicap, de l'enfance à l'âge adulte, in : la fratrie face au handicap, Paris, Erès, 2006, 235-255

Horaire :

9 h 30 - 17 h.

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40
Fax : 01 45 65 44 94
E-mail :
r.martinez@ctnerhi.com.fr
Site Internet :
www.ctnerhi.com.fr

Tarifs :

300 € TTC

Associations membres
du CTNERHI :
270 € TTC

Etudiant :
80 € TTC

Que se passe-t-il quand un des enfants de la fratrie a un handicap sachant que l'identité, les relations sociales, la vie affective des adultes portent l'empreinte de l'histoire de leurs liens fraternels ?

La vie psychique des parents et la façon dont ils gèrent la présence de leur enfant handicapé influencent le vécu particulier de chacun de leurs enfants. Toutefois, ces réactions parentales ne suffisent aucunement à expliquer ni la forme, ni la tonalité des relations fraternelles, ni les répercussions qu'elles ont sur la vie psychique de chacun des enfants de la famille.

Dans ce séminaire, nous évoquerons l'impact spécifique du lien fraternel sur la construction et l'évolution de la vie intrapsychique, familiale et sociale des sujets. En nous plaçant à la fois du point de vue des frères et sœurs non handicapés et du point de vue de l'enfant handicapé, nous évoquerons dans le cas de handicap la fratrie comme ressource et comme pouvant entraver la construction et l'évolution du sujet (jalousie, complicité structurante ou source de traumatisme).

Objectif

- Evoquer la fonction du lien fraternel dans la construction de la vie intrapsychique, sociale et familiale de l'individu et donc replacer la problématique du lien fraternel dans le cas de situation de handicap dans le cadre plus général du lien fraternel.
- Evoquer l'importance de la prise en compte à des fins de soins et de prévention de l'impact du lien fraternel à toutes les étapes de la vie de la fratrie comprenant un enfant handicapé de l'enfance à l'âge adulte.
- Evoquer les dispositifs en direction des frères et sœurs (groupe fratrie, entretiens individuels ...)

Méthodologie

Exposés, discussions à partir de la présentation de cas cliniques.

Public :

Toutes personnes confrontées à un titre ou à un autre à des familles comprenant une personne avec un handicap et plus généralement toute personne s'intéressant à la fratrie.

Programme :

Matinée : 9h. – 12 h.

La fratrie :
Repères théoriques sur le lien fraternel de l'enfance à l'âge adulte.

Après-midi : 14 h. – 17 h.

Analyser la manière dont les enfants de la fratrie durant leur enfance, leur adolescence à l'âge adulte vivent le handicap.
Proposition d'un cadre conceptuel permettant de comprendre pourquoi et comment le handicap qui touche une personne affecte chacun des frères et des sœurs.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner par courrier ou par Fax)
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 23 FEVERIER 2007
Lundi 5 mars 2007
Grandir avec une sœur ou un frère handicapé ?

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40 - Fax : 01 45 65 44 94
E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site internet : www.ctnerhi.com.fr

Mme, Mlle, M :
.....

Etablissement/Administration/Association/Entreprise/Association membre du CTNERHI /.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Participera à la journée du 5 mars 2007 _____

Une journée : 300 €
270 € TTC *

Repas compris

*Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI .
Tarif spécial pour les étudiants (80 € sur présentation de la carte d'étudiant))

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement,
le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)
N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75